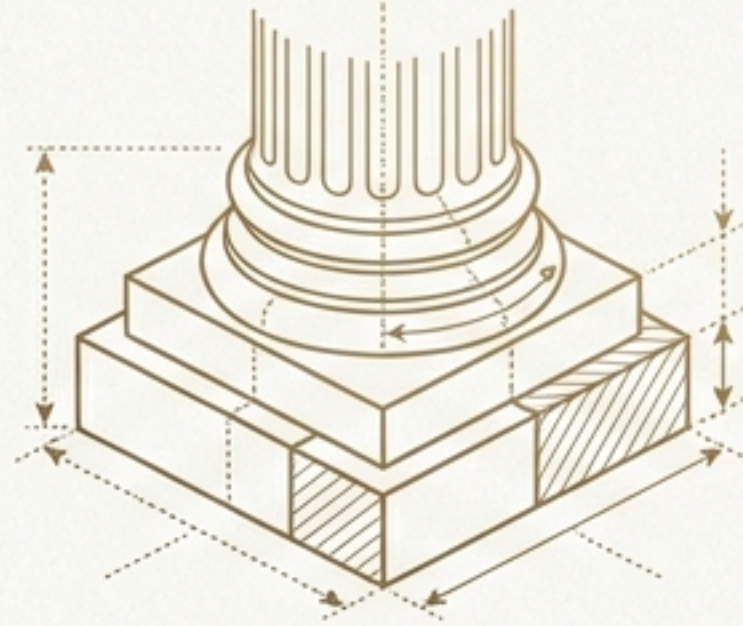

L'Assise Législative de la Parité Institutionnelle



Analyse juridique de la Loi 431/1995 et du statut
du Conservatoire National Supérieur de Musique

[CONFIDENTIAL / LEGAL BRIEF]

Synthèse : Une Équivalence Juridique Contraignante

La Thèse

Inter

Le Conservatoire n'est pas simplement un institut sous tutelle ; la loi lui confère un statut de 'parité' directe avec l'Université Libanaise.

Le Fondement

Inter

Cette parité repose sur le préambule de la Loi 431/1995, qui constitue une 'pierre angulaire' interprétative et non une introduction décorative.

L'Implication

Inter

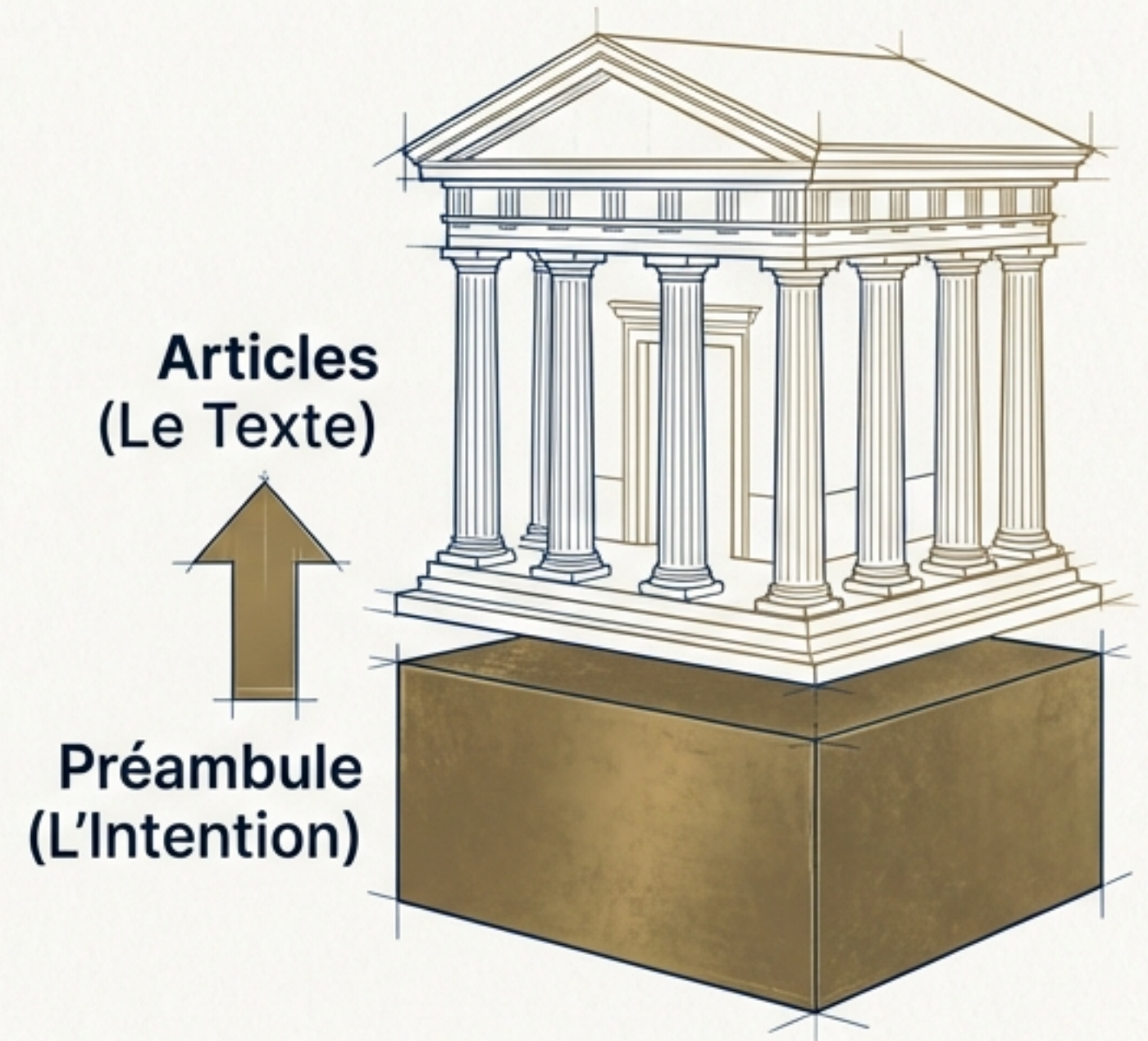
En conséquence, les mécanismes de surveillance et d'autonomie administrative appliqués au Conservatoire doivent être identiques (تماثل) à ceux de l'Université Libanaise.

La Pierre Angulaire de l'Interprétation

La valeur juridique du préambule dans le droit libanais

Dans l'architecture législative libanaise, le préambule ne remplit pas une fonction décorative. Il est le fondement qui détermine l'intention du législateur (l'animus).

Sans ce fondement, la lecture des articles devient incomplète. Le préambule fournit le cadre impératif à travers lequel chaque article de la Loi 431/1995 doit être lu et appliqué.



La Volonté Explicite du Législateur

“...et considérant que les dispositions de ce projet sont identiques à celles qui régissent les affaires de l’Université Libanaise...”

— Extrait du Préambule de la Loi 431/1995

Le texte établit un lien direct et inconditionnel. Il ne suggère pas une ressemblance, il impose une identité de statut.

Le Mot Décisif : 'Tatamāthul'

تَتَامَاثُل

Translittération : Tatamāthul

Signification Juridique : Être identique / Être équivalent /
Se confondre avec.

Ce terme est le plus important de la Loi 431/1995. Ce n'est pas un terme vague ou fortuit. C'est une déclaration législative stipulant que le Conservatoire et l'Université Libanaise sont équivalents dans tous les aspects relatifs à la supervision et au contrôle.

De la Terminologie à la Contrainte Administrative

01

Pas une Opinion

Cette équivalence n'est pas une interprétation favorable ; c'est la volonté explicite de la loi.

02

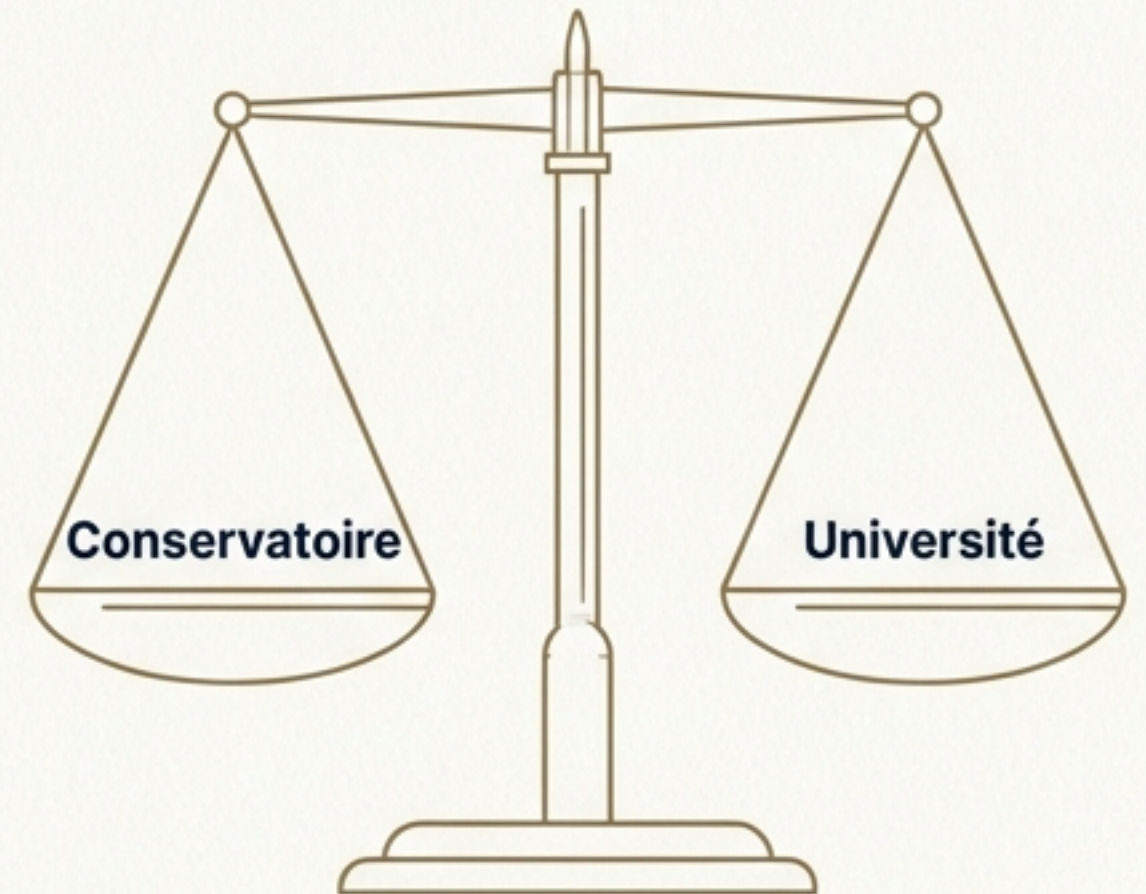
Force Obligatoire

Cette définition s'impose à toutes les autorités administratives.

03

La Règle d'Or

Tout mécanisme de contrôle appliqué au Conservatoire doit être mesuré à l'aune de celui appliqué à l'Université Libanaise. S'il y a divergence, la loi est violée.



Article 1 : La Personnalité Juridique

Il est créé un institut supérieur de musique... jouissant de la personnalité morale et de l'indépendance financière et administrative... In portiuunant à contirse de musique rennas peronnaclité morale, raiirsations de la coite de sognifilance et de manaje à financière et administrative.

Indépendance Totale

Le Conservatoire n'est pas une direction du Ministère. Il est une entité autonome.

Tutelle Spécifique

La tutelle est exercée par le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, confirmant le niveau académique de l'institution.

Article 3 : Le Rattachement à l'Enseignement Supérieur

“...soumis aux dispositions [...] relatives à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur...”

...et restent en vigueur les autres textes... sauf s'ils sont contraires aux dispositions de la présente loi.”

- ✓ Le législateur ancre le Conservatoire dans la sphère de l'Enseignement Supérieur (et non de l'éducation de base ou de la culture générale).
- ✓ La clause de conflit assure que la 'Parité' (définie dans le préambule) l'emporte sur les textes organisationnels antérieurs obsolètes.

La Convergence Institutionnelle

Préambule : 'Tatamāthul' / Parité



Article 1 : Autonomie Financière & Administrative



Article 3 : Cadre de l'Enseignement Supérieur



Statut Équivalent à l'Université Libanaise

Le Conservatoire est une institution d'enseignement supérieur autonome, régie par les mêmes principes d'indépendance que l'Université nationale.

Conclusion : Le Mandat de Parité

Le Conservatoire National Supérieur de Musique doit être traité, administrativement et financièrement, comme le pair juridique de l'Université Libanaise.

La Loi 431/1995 a construit un édifice juridique clair.
Ignorer le préambule reviendrait à ignorer la loi elle-même.

Cette interprétation structurelle est la seule qui respecte
l'intégrité du texte législatif.

Annexe : Textes de Référence (Loi 431/1995)

Préambule (Extrait)

...et considérant que les dispositions de ce projet sont identiques à celles qui régissent les affaires de l'Université Libanaise, et considérant l'engagement de l'Université Libanaise pour la réalisation de ses prévisions et l'Université Libanaise...

Article 1

Il est créé un institut supérieur de musique, ... jouissant de la personnalité morale et de l'indépendance financière et administrative, et soumis à la tutelle du Ministre de l'Éducation et l'Enseignement Supérieur.

Article 3

Le Conservatoire... est soumis aux dispositions de la loi n° 75/67, ... notamment les articles relatifs à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, d'après le décret de l'Enseignement supérieur autonome.